



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA PARTIE RESPONSABLE

|  |   |
|--|---|
| <b>Nom du produit :</b>                                  | <b>Gel de rasage Schick Hydro Sensitive Skin</b>  |
| <b>Code(s) du produit :</b>                              | <b>202931</b>   |
| <b>Utilisation(s) recommandée(s) :</b>                   | <b>Crème à raser, produits de soins personnels pour usage externe seulement</b>   |
| <b>Utilisations déconseillées :</b>                      | <b>Toutes les autres utilisations</b>   |
| <b>Personnes-ressources pour la partie responsable :</b> | <b>Edgewell Personal Care Canada, ULC<br/>800 12<sup>th</sup> Street<br/>Hanover, Ontario N4N 0B1<br/>Téléphone : 1-888-999-6736</b>  |
| <b>Numéro en cas d'urgence :</b>                         | 1-888-879-3798 (Urgence médicale – Service d'information sur la sécurité des produits)<br>1-800-424-9300 (ChemTrec – Informations sur le transport ou en cas de déversements 24 heures sur 24)<br>1-703-527-3887 (ChemTrec – Informations sur le transport international ou en cas de déversements) |

### II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas un produit chimique dangereux aux fins de la norme HCS (OSHA Hazard Communication Standard) 29 CFR 1910.1200. Il s'agit d'un produit cosmétique réglementé par la Food and Drug Administration américaine (FDA) et emballé pour la vente aux consommateurs dans un établissement de vente au détail. Par conséquent, il est exempté des exigences de la norme HCS par la section 29 CFR 1910.1200(b)(6)(viii).

#### Dangers physiques classés :

Ce produit est un aérosol non inflammable qui utilise des gaz propulseurs inflammables liquéfiés sous pression dans une bombe aérosol à piston.

Catégorie de danger : Gaz liquéfié sous pression.

Mot-indicateur : Avertissement.

Mention de danger : Contient un gaz sous pression; peut exploser si chauffé.

Pictogramme : Bouteille de gaz.



Mesures d'entreposage : Protéger du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.

#### Dangers pour la santé classés : Aucun

Une exposition des yeux peut provoquer une irritation des yeux; un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée chez une petite proportion des individus; une ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

### III. INFORMATION SUR LA COMPOSITION

| Nom chimique    | Numéro CAS | Poids (%) |
|-----------------|------------|-----------|
| Triéthanolamine | 102-71-6   | 6.0-7.0   |
| Isobutane       | 75-28-5    | 0.7-2.5   |
| Isopentane      | 78-78-4    | 1.5-2.0   |

### IV. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux :** Rincez abondamment avec de l'eau, y compris sous les paupières. Appelez un médecin si l'irritation persiste.

**Contact avec la peau :** Aucune action ne devrait être nécessaire. Le produit est un produit de soins personnels destiné à être utilisé sur la peau. Dans le cas peu probable d'une réaction allergique cutanée, lavez avec de l'eau et du savon. Appelez un médecin si les symptômes persistent.

**Inhalation :** Aucune action ne devrait être nécessaire.

**Ingestion :** Aucune action ne devrait être nécessaire. Pas une voie d'exposition prévisible. Si un tel événement se produit, rincez-vous la bouche avec de l'eau, puis buvez beaucoup d'eau ou de lait. NE PROVOQUEZ PAS de vomissement.

**Remarques pour le médecin :** Traiter de façon symptomatique.

### V. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**Uniform Fire Code :** Aérosol de niveau 1

**Point d'éclair :** Sans objet

**Retour de flamme :** Sans objet

**Projection de flamme :** Sans objet

**Moyen d'extinction approprié :** Utilisez des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques :** Non sensible.

#### Équipement de protection et

**précautions pour les pompiers :** En cas de feu structurel (feu ayant dépassé le stade initial), portez un appareil respiratoire autonome par pression approuvé par la norme MSHA/NIOSH pour cette utilisation et un équipement de protection complet. Soyez prêt au risque d'explosion des bombes aérosol si le produit est exposé au feu.

### VI. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions personnelles :** Évitez tout contact avec les yeux.

**Équipement de protection :** Aucun nécessaire.

**Procédures d'urgence :** Aucune nécessaire en l'absence d'un incendie. Soyez prêt au risque d'explosion des bombes aérosol si le produit est exposé au feu.

**Précautions environnementales :** Reportez-vous aux mesures de protection énumérées dans les sections VII et VIII.

## Fiche signalétique – Gel de rasage

**Méthodes de confinement :** Utilisez un produit absorbant pour prévenir les fuites ou les déversements supplémentaires s'il est sécuritaire de le faire.

**Méthodes de nettoyage :** Gardez le produit dans des contenants fermés appropriés pour l'élimination.

### VII. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Manutention :** À manipuler conformément aux consignes de sécurité et aux normes d'hygiène industrielles. Évitez tout contact avec les yeux. **Ne pas écraser, perforer ou incinérer les bombes aérosol.**

**Entreposage :** Gardez les contenants dans un endroit sec, frais et bien aéré. Tenez-les à l'abri du soleil ainsi que des autres sources de chaleur et d'inflammation.

### VIII. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

**Lignes directrices en matière d'exposition :**

| Nom chimique                | TLV (ACGIH)               | PEL (OSHA) |
|-----------------------------|---------------------------|------------|
| Isopentane<br>78-78-4       | MPT : 600 ppm             | S.O.       |
| Isobutane<br>75-28-5        | MPT : 1 000 ppm           | S.O.       |
| Triéthanolamine<br>102-71-6 | MPT : 5 mg/m <sup>3</sup> | S.O.       |

**Mesures techniques :** Aucune exigence prévue au-delà de douches oculaires et de systèmes de ventilation adéquats.

**Équipement de protection individuelle :** Aucun besoin d'équipement de protection individuelle prévu pour des conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles.

**Procédures d'urgence :** Soyez prêt au risque d'explosion des bombes aérosol si le produit est exposé au feu.

**Mesures d'hygiène :** À manipuler conformément aux consignes de sécurité et aux normes d'hygiène industrielles.

### IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**(a) Apparence**

**(1) état physique :** Gel, aérosol

**(2) couleur, etc. :** bleu

**(b) Odeur – caractéristique :** plaisante

**(c) Seuil olfactif :** Aucune donnée disponible

**(d) pH :** 8,5-9,10

**(e) Point de fusion et point de congélation :** Aucune donnée disponible

**(f) Point d'ébullition initial et plage de température d'ébullition :** Aucune donnée disponible

**(g) Point d'éclair :** Aucun

**(h) Taux d'évaporation :** Aucune donnée disponible

**(i) Inflammabilité (solide, gaz) :** Aucune

**(j) Limites d'inflammabilité ou d'explosibilité supérieures et inférieures :** Aucune donnée disponible

**(k) Pression de vapeur :** Aucune donnée disponible

**(l) Densité de vapeur :** Aucune donnée disponible

**(m) Densité relative (gravité spécifique) :** 0,99

**(n) Solubilité(s) :** Soluble dans l'eau

**(o) Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** Aucune donnée disponible

**(p) Température d'auto-inflammation :** Aucune donnée disponible

**(q) Température de décomposition :** Aucune donnée disponible

**(r) Viscosité :** Aucune donnée disponible

**(s) Teneur en COV (%) :** Disponible sur demande

## X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|  |   |
|--|---|
| Réactivité :                           | Non réactif.  |
| Stabilité chimique :                   | Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.          |
| Possibilité de réactions dangereuses : | Aucune prévue. Aucune polymérisation dangereuse ne se produira. |
| Conditions à éviter :                  | Chaleur, flammes et étincelles.                                 |
| Produits incompatibles :               | Aucun connu.  |
| Produits de décomposition dangereux :  | Aucun connu.  |

## XI. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Les décisions de classification suivantes concernant le produit sont basées sur l'application des valeurs limites/limites de concentration des seuils HCS 2012 aux différents composants du mélange.

- (a) toxicité aiguë : non classé
- (b) corrosion/irritation cutanée : non classé
- (c) irritation oculaire grave : non classé
- (d) sensibilisation respiratoire ou cutanée : non classé
- (e) mutagénicité pour les cellules germinales : non classé
- (f) cancérogénicité : non classé
- (g) toxicité pour la reproduction : non classé
- (h) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : non classé
- (i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : non classé
- (j) risque d'aspiration : non classé

## XII. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : L'impact environnemental de ce produit n'a pas été étudié.

## XIII. DIRECTIVES EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Éliminez ce produit dans le respect de tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux pertinents.

## XIV. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Numéro ONU : 1950  
Désignation officielle de transport : Aérosols, non inflammables  
Classe de danger : 2.2  
Groupe d'emballage : S.O.

Remarque : Ce produit peut être admissible à une expédition en vertu des dispositions concernant les quantités limitées de la réglementation des transports.

## XV. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

### Règlements américains

Catégories de risque SARA 311/312

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé      | Non |
| Danger chronique pour la santé | Non |

## Fiche signalétique – Gel de rasage

|   |   |
|---|---|
| Danger d'incendie                         | Oui   |
| Danger de libération soudaine de pression | Oui   |
| Danger de réaction                        | Non   |
| Proposition 65 de la Californie           | Ce produit de soins personnels n'est pas soumis à un étiquetage d'avertissement en vertu de la Proposition 65 de la Californie. |

**TSCA** : Ce produit est réglementé par la Federal Food, Drug, and Cosmetic Act et n'est pas soumis aux exigences de la Toxic Substances Control Act.

## XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Edgewell Personal Care, LLC

Date d'émission : 19 mai 2015 Reflète la norme HCS 2012 (Modification SGH à l'Hazard Communication Standard de l'OSHA).

Date de la révision : 8 septembre 2015

Remarque concernant la révision : Tête révision

## Déni de responsabilité

Les informations fournies sur cette fiche signalétique sont correctes au meilleur de nos connaissances, de nos informations et de nos croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues en tant que guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la libération du produit et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le produit spécifiquement désigné et ne s'appliquent pas si celui-ci est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans tout procédé, sauf mention contraire dans le texte de cette fiche signalétique.